

---

## CONSEIL TERRITORIAL CT – PV DE LA RÉUNION N°2025-02

25 mars 2025  
Vidéoconférence

---

Présidence : Marc Le Mercier

Présents :

Bureau exécutif : Dominique Fournet (VP délégué et comité de pilotage CDA 33), Nicole Duclos (VP déléguée et Présidente CDA 16), Yves Orlianges (VP et Président par intérim CDA 23), Marilyn Georgel (VP déléguée et Présidente CDA 64), Martine Prevost (Présidente CRAFS)

Président(e)s de CDA : Alain Gouguet (17), Benoist Guillet (24), Valérie Henkes (40), Nathalie Richard (47), Laurent Rouvreau (79)

Invités : Michaël Bournazeix (Directeur sportif LANA), Frédéric Taillard (CTR)

Absent(e) ou excusé(e)s : Natalie Thoumas-Gui (VP LANA), Christian Villeneuve (Président CSA 19), Alain Devaux (Président CDA 86), Anne Branland (Présidente CDA 87)

Secrétaire de séance : Yves Orlianges

Début de la séance (19h30) ; Fin de la séance (21h40)

---

Ouverture de la réunion à 19h30. Marc le Mercier accueille tous les participants et avant d'attaquer l'ordre du jour, souhaite évoquer un point d'actualité RH :

Les deux recrutements attendus sont validés et l'arrivée effective des deux salariés est fixée au 15/04/2025. Le poste de Directrice Générale sera occupé par Elsa Pillette, celui d'agent de développement par Antonin Salabert. Pour rappel, ce dernier aura la responsabilité des actions suivantes : formation, accompagnement au sport-santé, suivi spécifique des trois départements 40,47 et 64.

La rédaction de la fiche de poste d'Elsa Pillette fera l'objet d'une prestation de conseil.

Par ailleurs, il n'y a pas pour l'instant de perspective de contentieux concernant l'ex-agent de développement.

Concernant le second poste d'agent de développement, financé à hauteur de 50 % par la FFA, Marc Le Mercier souhaite obtenir la garantie d'un financement PST pour le complément de financement, dont le règlement n'est pas encore diffusé. Il souhaite donc temporiser avant de lancer le processus de recrutement.

Point est fait avec les présidents de commission présents sur les premières réunions effectuées (CRHSA, CRAFS, CRM).

En l'absence de Natalie Thoumas-Gui, Marc Le Mercier annonce que le livret des compétitions CRJ, attendu impatiemment, devrait être en ligne en fin de semaine ou tout début de semaine suivante. Il confirme la volonté exprimée d'offrir une palette de compétitions de proximité plus importante jusqu'au niveau pré-régional, avec la volonté d'aller si possible jusqu'à 4 zones, tout en étant plus sélectif sur les régionaux.

Il rappelle enfin qu'il a déjà effectué des déplacements dans les départements 47 et 86, et qu'il souhaite être présent une fois par an dans chacun d'entre eux. Nathalie Richard indique que cette démarche était attendue par les clubs de son Comité, que les échanges ont été très libres et riches.

Il évoque enfin, sur le plan fédéral, l'imminente commission d'audition du futur DTN, avec 3 candidats.

---

### TRAVAIL SUR LES DOSSIERS ANS

---

Il propose de modifier l'ordre du jour en attaquant de suite avec le point 3, TRAVAIL SUR LES DOSSIERS ANS-PSF, et laisse la parole à Yves Orlianges et Nicole Duclos qui, à l'appui d'une présentation fédérale (annexe) présentent les éléments marquants de la



campagne PSF 2025. Il a été ajouté un planning d'instruction des dossiers par la ligue avant la remontée à la FFA, où il est proposé d'associer les Comités départementaux.

Après quelques échanges sur certaines données, Marc Le Mercier précise qu'il a proposé que la « task force » qui travaille sur les dossiers soit élargie à deux ou trois personnes ne faisant pas partie du Bureau exécutif. Isidore Garcia et Pascal Brosseau ont été approchés. Pas d'amateur parmi les Présidents de Comité présents pour rejoindre le groupe.

Un débat s'instaure sur les modalités de communication de la campagne : faut-il préalablement déterminer avec l'appui des Comités les clubs éligibles (labellisés), proposé par Nicole Duclos, ou donner l'information à l'ensemble des clubs de la ligue, ce que préféreraient Alain Gouguet et Martine Prévost ?

Marc Le Mercier tranche en faveur d'une communication générale avec appui des comités, avec transmission du lien sur le sujet sur le site fédéral, et des modèles types d'action ou de projet. La suggestion de Frédéric Taillard de proposer en complément un webinaire aux clubs est retenue par l'assistance.

---

## CALENDRIER ET MÉTHODE D'ÉLABORATION D'UN PROJET DE LIGUE

---

Marc Le Mercier reprend succinctement la présentation du projet ligue et la démarche participative qu'il veut mener afin de finaliser les termes du projet pour la rentrée de septembre.

La programmation intègre le dépôt par les clubs de propositions d'actions ou d'orientations, complétées par un webinaire de concertation. En annexe le document de travail établi par Marc Le Mercier.

Benoist Guillet salue une très bonne initiative, dont le principe est validé par les Comités.

---

## MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE FORMATION

---

Marc Le Mercier souhaite mettre en avant ici l'enjeu du renouvellement générationnel pour les jurys et officiels. Il considère que nous ne pouvons avoir de tabou et évoque le déploiement d'incitations financières ou matérielles pour encourager la formation des jeunes officiels. Il invite Alain Gouguet à faire part de son expérience en la matière. Celui-ci lui répond qu'il a effectivement une politique volontariste sur le sujet qui lui permet cette année d'avoir une dizaine de diplômés, notamment ceux évoluant en section sportive, mais regrette, sur un plan plus général, le manque de reconnaissance témoignée aux plus âgés, alors que tout avait été notamment préparé pour proposer un équipement aux juges régionaux, qui a finalement été abandonné par la ligue pour des raisons budgétaires. Il a pris l'initiative de récompenser les juges de son comité avec une dotation de planchettes. Marilyn Georgel abonde dans ce sens, Marc Le Mercier indiquant qu'il faudra mobiliser l'agent de développement sur le sujet en appui de la COTR.

Michaël Bournazeix cite le cas des sports collectifs où un arbitre, qui se mobilise pour 3 heures, est rémunéré, alors qu'il faut compter une journée entière pour un officiel en athlétisme. Il est proposé de faire remonter toutes les propositions d'initiative et de valorisation à la COTR, qui présentera, avec l'appui de Frédéric Taillard, la synthèse des propositions lors du prochain Conseil Territorial, en même temps qu'un état des lieux, par département, des jurys actifs, permettant de déterminer les besoins particuliers de chacun.

Un consensus s'établit quant à la priorité absolue à renouveler le corps des chronométreurs électriques, poste où l'acquisition des compétences nécessite un long temps et pratique. Laurent Rouvreau préconise de développer un modèle de tutorat sur ce poste spécifique.

L'état des lieux, déjà établi par Philippe Chapt, pourra être transmis à tous les comités pour les aider dans l'élaboration de leurs préconisations.

Yves Orlianges souhaite recueillir l'avis des Comités quant aux formations de dirigeant, qui même sur le plan national ne semblent pas très développées, et qui sont indispensables pour qu'un club puisse valider une labellisation. Entre formations peu vivantes, problématique de la VAE, pilotage des évaluations, manque de communication des sessions proposées par les CROS et CDOS, incompréhension du parcours de l'OFA, on s'accorde sur le caractère fastidieux du domaine. Yves Orlianges va essayer d'élaborer une note de synthèse et travailler sur les équivalences avec les formations CDOS sur les sujets transversaux.

Pas d'autres questions diverses. Benoist Guillet demande une précision sur le calendrier du projet de Ligue, Marc Le Mercier lui répond qu'il proposera les dates lors de l'AG du 12 avril 2025.

Après concertation, le prochain Conseil Territorial est fixé au mardi 20 mai de 19h30 à 21h30.

Réunion levée à 21h40.

---

Marc Le Mercier  
*Président LANA*